

Fiche technique

NIKKEL®

Herbicide de prélevée pour lutter contre les adventices dicotylédones les graminées dans le colza, tabac, baies, légumes et dans les cultures ornementales

Matière active: 450 g/l napropamide

Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

Formulation: suspension concentrée (SC)

CULTURES MARAÎCHERES:

EMPLOI:

Doucette (plantée): 0,85 l/ha

COLZA:

Traitement immédiatement avant la plantation avec une incorporation superficielle. Max. 1 application par culture par année. Autorisé en tant qu'utilisation mineure selon art. 35 OPPh (minor use).

Dosage: 3 l/ha

NIKKEL sera appliqué en pré-semis, sur un lit de semis bien préparé, peu mottu et humide, juste avant le dernier passage de herse. Il sera superficiellement incorporé (environ 3 cm) dans le sol (au plus tard 2 jours après le traitement). Il est possible de semer immédiatement après le traitement.

Doucette (semée): 0,85 l/ha

Quantité recommandée de bouillie par ha: entre 400 et 1000 litres.

Traitement immédiatement avant le semis avec une incorporation superficielle. Max. 1 application par culture par année. Autorisé en tant qu'utilisation mineure selon art. 35 OPPh (minor use).

Dans la pratique: **Nikkel** 0,85 l/ha + **Proman** 0,75 l/ha en pré-levée de la culture, juste après le semis.

TABAC:

Rucola: 0,85 l/ha

Dosage: 2 l/ha

NIKKEL sera appliqué sur un sol sans mauvaises herbes, avant la plantation du tabac et par temps sec. Incorporer superficiellement (2 à 3 cm) ou arroser dans les 48 heures suivant l'application. Lors de traitements immédiatement après la plantation, le champ doit absolument être irrigué.

Plein air: Traitement en pré-levée directement avant ou après le semis ainsi que directement avant la plantation avec incorporation superficielle. Sous serre: 4-6 jours avant la plantation avec incorporation superficielle. Max. 1 application par culture par année. Autorisé en tant qu'utilisation mineure selon art. 35 OPPh (minor use).

CULTURES DE BAIES:

Salades Asia (Brassicaceae): 0,85 l/ha

Fraises: 2,5 l/ha

NIKKEL sera appliqué 4 à 5 jours après la plantation des fraises jusqu'en octobre sur un sol libre de toutes adventices. Appliquer avant une pluie ou arroser après le traitement (l'équivalent de 5 mm de pluie).

Traitement en pré-levée directement après le semis

Ne pas traiter sur les variétés Bogota et Elsanda.

CULTURE ORNEMENTALES:

Espèces de Ribes, framboise, mûre: 2,5 l/ha

Arbres et arbustes (hors forêt): 2,5 l/ha

Application: Au printemps, avant le débourrement. 1 traitement au maximum par culture et par année.



Omya (Schweiz) AG
AGRO

CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

SPECTRE D'EFFICACITE:

Adventices dicotylédones:

Avec une bonne efficacité:

arroche étalée	mercuriale
capselle bourse-à-pasteur	morelle noire
chénopode blanc	mouron des oiseaux
coquelicot	myosotis
gaillet	ortie royale
laiteron potager	ravenelle
lamier pourpre	renouée persicaire
matricaire camomille	véroniques

efficacité partielle contre:

amarante réfléchie	pensée des champs
fumeterre	renouée liseron
galinsoga	renouée des oiseaux
moutarde	

Graminées:

une bonne efficacité est obtenue contre:

agrostide jouet du vent	pâturin commun
digitaire sanguine	sétaires
panic pied-de-coq	vulpin des champs
pâturin annuel	

NIKKEL ne possède pas d'efficacité contre la folle avoine et les repousses de céréales.

CULTURE SUIVANTE:

Il n'existe aucune restriction dans le cadre d'une rotation standard. En cas de rompue précoce, on pourra à nouveau semer du colza d'été, des crucifères (choux), du tournesol ou des pommes de terre. Après un labour d'au minimum 15 cm de profondeur, la culture de pois protéagineux, haricots ou maïs est possible.

PROTECTION DES UTILISATEURS ET PRÉCAUTIONS:

Lors de la préparation de la bouillie porter des gants, des lunettes de protection ou une visière.

MODE D'ACTION:

La matière active **napropamide** agit sur les mauvaises herbes en germination et sur leurs racines. Elle reste active (rémanence) durant tout l'hiver et est encore efficace contre les adventices qui germent au printemps.

EMBALLAGES: Bidons de 5 l
Cartons de 2 x 5 l

DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ:

Indication de danger:

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: attention

Mentions de danger:

EUH208 Contient de la napropamide. Peut déclencher une réaction allergique.

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets reconnue.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

® Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch